



BUREAUX: LILLE — 15, rue d'Angleterre

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes

Le Monde du Travail

Protégeons l'Épargne Populaire!

L'Exploitation de la Petite Épargne. — Un vol organisé. — Du 1/4 de la Ville de Paris au prisonnier Espagnol. — L'organisation de l'Épargne populaire.

Il ne se passe pas de mois que nous ne recevions dans nos Secrétariats Populaires des plaintes, hélas! trop justifiées, de la part de braves camarades qui se sont fait « relaire » leurs modestes économies dans des combinaisons financières quelconques.

Il existe, ainsi que nous allons le prouver, de vastes associations de malheureux, vis-à-vis desquelles on comprend difficilement la tolérance des Pouvoirs Publics, qui mettent en coupe réglée les régions les plus peuplées de France et qui, sous prétexte d'organiser l'épargne populaire arrivent ainsi à détourner au profit d'une bande d'ignobles les gros sous d'un peuple naïf et peu averti contre cette mauvaise exploitation.

Il y a d'abord le vol légal, c'est-à-dire la vente des valeurs de tout repos par abonnements. Nous avons vu, par exemple, des 1/4 de Ville de Paris cotés au cours du jour 95 francs environ et qui étaient vendus 150 et 100 francs. Inutile d'ajouter que ces valeurs étaient payables par mensualités, de façon à ce que le dupé se puisse apercevoir du tour qu'après coup.

Ce sont ensuite les grandes mutualités à 5 francs par mois qui offrent des avantages nombreux et importants (il existe de très honorables exceptions, Sociétés parfaitement saines que tout le monde connaît), mais qui, à l'aide de clauses ambiguës et d'arrogant de tels droits qu'un moindre retard dans le paiement des cotisations, l'assuré se trouve dépossédé sans aucun recours, de ses versements faisant souvent de plusieurs années.

D'autres fois ces Sociétés disparaissent sans tambour ni trompette après avoir fait souscrire des parts d'actions de 40, 60 et même 100 francs. Naturellement, ces parts d'action valent juste la valeur du papier. Et il arrive alors que de malheureux actionnaires, écrivent au siège de la Société pour demander des renseignements, ils ne reçoivent le plus souvent aucune réponse, ou bien elle est de maladroits qui dirige le tripot n'a pas encore jugé le moment opportun pour « liquider », les plaignants reçoivent une lettre les engageant à patienter quelque temps... jusqu'à un dividende prochain qui ne peut plus tarder.

Enfin, il existe une autre combinaison-type, qui consiste à faire souscrire des billets de loterie valant 10 francs et payables par 1/3 qui doivent participer à une immense tombola devant se tirer à Madrid, Sofia ou autre ville étrangère. L'offre est tentante: 1 billet sur 2 doit gagner et les billets non gagnants seront remboursés.

Naturellement la circulaire explique tout cela dans des termes alambiqués qui ont le don de fasciner les gogos. D'ailleurs ne croyez pas que la Société se contente de « taper » de dix malheureux francs ses trop naïves victimes. Elle leur propose la constitution d'une retraite de 6 francs par mois pour un versement unique de 30 francs et comme conclusion l'abonnement au journal « Le Bonheur » qui, seul, publie les listes complètes des tirages.

Le dernier brave homme dont nous avons reçu les doléances avait versé ainsi une somme de 30 francs. Depuis lors, comme son Anne, il ne voit rien venir... Un autre, ancien combattant de 1870, s'était vu offrir l'appui d'un soi-disant avocat-philanthrope qui lui proposait, contre l'envoi d'une somme de 2 francs, de lui faire obtenir une pension du ministère de la guerre.

Faut-il citer encore le titre du prisonnier Espagnol qui, en échange d'une somme de 500 francs, indiquera l'endroit où git, ignoré de ses ennemis, un trésor de plusieurs millions. Seulement, comme le pauvre prisonnier est étroitement épié, il ne peut adresser l'argent à son domestique à Paris qui le fera parvenir à son maître...

Ce serait à pousser de rire et le bilan de ces inventions à gros sel ne se traduirait par un conlage considérable des économies des bumbles.

Est-il possible de remédier à cet état de choses? Nous le pensons!

Il faudrait d'abord que les victimes de ces vols réitérés se groupent et appellent l'attention des Pouvoirs Publics sur les agissements de ces sociétés véreuses qui

draguent impunément le pécule du peuple. Il faudrait ensuite que les travailleurs expulsent « manu militari » les commis-voyageurs de la Finance-Interlope qui viennent les solliciter à domicile et qu'ils remettent, sans délai, entre les mains de la police, les prospectus chatoyants, qu'ils reçoivent de la part d'un tas d'escrecs de Paris, de Madrid, ou d'ailleurs.

Il faudrait enfin et surtout, préconiser au sein des organisations professionnelles et mutualistes, des groupes d'épargne: Sociétés de Vingt, sections d'épargne en commun, etc., etc., dans lesquelles, l'ouvrier économiste apporte en toute sécurité le fruit de ses économies si laborieusement amassées sur son préavis des mauvais jours.

Charles BERTRAND. (L'Éveil Social.)

Ça et Là

LE TRAVAIL ET LA RESPONSABILITÉ DES MÉCANICIENS ET CHAUFFEURS

On ne se figure généralement pas que le travail coûte à un mécanicien et un chauffeur la conduite d'une locomotive en marche. Tous deux sont soumis à un effort physique et à une attention de tous les instants.

Pour un trajet de trois heures et demie, par exemple, qui d'environ 200 kilomètres, le chauffeur ou manœuvre manipule pas moins de 7.300 kilos de charbon et cinquante mètres cubes d'eau. Il ne lui suffit pas seulement de jeter son charbon au hasard dans le foyer, mais il doit tenir compte de certains principes essentiels de la mécanique: 1° Un relevé des contributions payées par la famille, certifié par le percepteur; 2° Un état certifié par le maire de la commune indiquant le nombre et la position des membres de la famille, leurs revenus et ressources. Le maire joint au tout l'avis motivé du conseil municipal. Il est adressé par un conseil départemental et signé au chef-lieu et présidé par le Préfet (art. 22, loi du 27 mars 1905).

Quant au mécanicien, il doit allier à une pratique sérieuse une instruction théorique qui lui permette de valoir au bureau des machines à une moyenne de dix heures par jour pendant neuf jours consécutifs; à la suite desquels les agents ont droit à un grand repos de trente heures, pris à leur résidence.

LIQUE SOCIALE D'ACHETEURS

Extrait du calendrier pour mai 1913: Gardons-nous des achats tardifs le soir dans les magasins, afin de permettre une libération du personnel, régulière et normale.

Demandons que toute livraison nous soit faite avant 7 heures du soir. Nous empêcherons ainsi des courses tardives, souvent dangereuses, qui prolongent considérablement la journée de travail.

LA RELIGION ET LE COURAGE

En cours de la campagne de Russie, en présence des flammes qui dévoraient Moscou, Napoléon, sombre, découragé, demeurait, disait en frémissant: « Mais qu'a donc ce peuple que je ne puis venir à bout de sa résistance? » — Sire, répondit un officier, comptez les églises de Moscou. Les Russes sont indomptables parce qu'ils sont un peuple croyant.

LEÇON D'EXPERIENCE

Le premier qui vit un thésaurier s'enfuit à cet objet nouveau; Le second s'approche; le troisième osa faire l'acquiescement ainsi nous redit tout familier. (LA FONTAINE.)

SOCIÉTÉS COMMUNALES DE SECOURS MUTUELS

Le « Journal Officiel » a publié une circulaire du ministre du travail au préfets pour les inviter à développer le mouvement mutualiste en France.

Le ministre rappelle le rôle donné aux préfets par la loi du 1^{er} avril 1898, le devoir qu'ils ont de combattre par les sanctions qu'ils dictent, la pseudo-mutualité, mais aussi la nécessité qui s'impose de développer, d'encourager et de protéger le mouvement mutualiste.

Pour l'extension de la mutualité rurale, le ministre préconise la création de sociétés de secours mutuels communales: « Je vous signale, dit la circulaire, l'intérêt qu'il y aurait, là où la mutualité n'a pas encore pénétré, à constituer des sociétés de secours mutuels d'un type nouveau, que je vais ci-après définir: « Les Sociétés de secours mutuels se sont surtout jusqu'ici organisées dans les villes. Elles prennent, le plus souvent, une forme corporative, ce qui est, d'ailleurs, tout naturel.

« Dans les petites communes rurales, les groupements se créent moins aisément. Il en est un, cependant, qui se trouve tout indiqué: c'est celui qui réunit les habitants de la commune elle-même. On constituerait ainsi, dans chaque commune rurale, une Société de Secours mutuels entre les habitants de la commune pour atteindre les divers buts que prévoit la loi du 1^{er} avril 1898. Ce seraient les Sociétés de secours mutuels communales.

« Je ne prétends pas, évidemment, qu'il soit facile d'englober la totalité des citoyens

dans une institution qui est, de sa nature, facultative, mais je suis convaincu que sous l'action des maires et des instituteurs, les mutualités communales réussiraient à grouper un grand nombre d'adhérents. Elles se réuniraient logiquement aux unions départementales et aux caisses de réassurance, et bénéficieraient ainsi des services supérieurs de la mutualité ».

L'IMPÔT DE LA POLICE

Il paraît, que nos ports du littoral ne sont pas du tout purgés du fléau de l'opium. Le terrible vice continue d'y faire ses adeptes et d'y tenir ses temples occultes. Les autorités avouent que le mal est aussi grand que par le passé et que la vie loulouanaise, pour prendre un exemple, reçoit un fâcheux contre-coup de la torpente qui répand dans les milieux d'officiers maritimes la funeste pratique.

Le plus fort, est encore que la drogue, chassée de Chine, a trouvé asile dans nos colonies d'Extrême-Orient et que les droits prélevés sur sa fabrication et sa vente continuent d'alimenter le budget de nos gouvernements.

SOUTIENS DE FAMILLE AU SERVICE MILITAIRE

Les familles des jeunes gens qui justifient de la qualité de soutiens indispensables de famille peuvent recevoir, sur leur demande, une allocation journalière de 0,75 centimes, fournis par l'Etat pendant toute la présence de ces jeunes gens sous les drapeaux. La demande doit être adressée par le parent le plus âgé par le défunt (père, mère ou grand-parent), au maire de la commune de leur domicile qui en donne récépissé. Elle doit comporter l'appui: 1° Un relevé des contributions payées par la famille, certifié par le percepteur; 2° Un état certifié par le maire de la commune indiquant le nombre et la position des membres de la famille, leurs revenus et ressources. Le maire joint au tout l'avis motivé du conseil municipal. Il est adressé par un conseil départemental et signé au chef-lieu et présidé par le Préfet (art. 22, loi du 27 mars 1905).

Billet du Lundi

« GUERRE A LA GUERRE! »

Cri d'actualité. A-t-il assez retenti depuis un mois dans les foules socialistes et anarchistes. Déclamateurs exécutés, les postifes de l'Internationale ont multiplié leurs sonnettes indignation; tous, depuis Jaurès jusqu'à Terrot, en passant par la C. G. T.

Et les tableaux d'horreur se sont déroulés, à jour fixe, dans les grandes capitales d'Europe, devant le prolétariat convenablement « travaillé ».

La guerre est un fléau, c'est entendu. Pour nous, croyants, qui avons le privilège de connaître la vérité, la guerre est une conséquence de la faute originelle. Elle est trop dans la logique des passions humaines, déchirées par le péché du premier homme, pour disparaître du Monde. Et les utopies n'y peuvent rien.

Toutefois, il est permis de souhaiter qu'un sage entendé des Chefs des nations, provoqué ou du moins encouragé par le Pape de Rome, pose de la Paix, réduise au minimum les explosions des luttes entre peuples.

Cet dit, que nos socialistes et révolutionnaires pacifistes nous laissent un moment le paix. Ils ne sont pas qualifiés pour décréter la guerre à la guerre. Ils ont trop de meurtres à leur actif!

Quant les a-t-on vu faire campagne sérieuse contre l'alloolisme, ce pourvoyeur des astles d'aliénés et des prisons; contre le débauche, cette pourvoyeuse des hôpitaux et des nécropoles? Le droit à l'alcool et le droit à l'amour libre ont fait mille fois plus de victimes que la guerre bulgare-turque.

Quant les a-t-on vu protester contre la propagande infantilisée retraçant la nationalité? Froideusement, ces pacifistes entendent dans les colonnes de leurs journaux, dans leurs Bourses du travail, l'art savant de la dépopulation. J'ai sous les yeux les annonces meurtrières de la « Bataille syndicaliste »: « tu es tué, par ton infame coopération, plus de fois que les plus sanglantes batailles. Et puis, les ames!

« Ne craignez pas, dit le Maître Jésus dans son Evangile, ceux qui tuent le corps et ne peuvent rien contre l'âme; mais craignez plutôt ceux qui peuvent jeter au feu éternel à la fois le corps et les ames! »

Eux, de propos délibéré, ils ont donné leur effort à la lutte anticléricalisme. Homicides des corps, ils ont collaboré de sang-froid à la mort des ames, des ames d'enfants, des ames d'adolescents, des ames de jeunes filles. Pacifistes pince-sans-rire, ils ont déclaré la guerre la plus féroce, la guerre au père, au pasteur et père des ames; et ils ont lancé cette guerre imbécile au point d'en oublier leur propre raison d'être: la guerre économique.

Henry Maret le disait crânement dans la « Rappel » en 1906, à propos des émeutes de Limoges: « Les politiciens d'aujourd'hui sont « tellement occupés à manger leurs curés » qu'ils ne

M. Alcide, malheureux au jeu, vit l'esprit haï par un adage bien connu... Les jours suivants on ne le vit plus au rendez-vous; le négociant, prévoyant un léger enrôlement, resta chez sa sœur, où chaque soir M^{me} Marécourt venait un moment.

C'est qu'une idée avait germé dans cette tête optimiste aux décisions promptes. — Pourquoi pas? se répétait-il, j'ai 50 ans, elle a largement dépassé la quarantaine, je suis riche, elle est vivote, Dieu sait comment, elle est intelligente et bonne, je ne suis ni bête, ni méchant, les avantages s'équilibrent... Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

M^{me} Marécourt, fille d'un officier de marine mort aux colonies, vivait du produit d'un petit bureau de tabac et de quelques leçons de Français. Elle s'occupait, à présent du plus jeune des Nogiand qui désolait son maître d'école.

Comme le pensait le droguiste, elle était encore très bien, son caractère ferme et paisible donnait à ses traits réguliers une expression de sérénité qui les rejuvenissait.

L'été de la Saint Martin commença pour Alcide Lecoin; il donna six fraises de coiffeur, changea de cravates plusieurs fois par semaine et fleurit M^{me} Marécourt — par procuration — en combant de boutons le salon de sa sœur. Lui, qui menait tambour battant ses employés, il se prit à rougir quand ses yeux rencontraient les prunelles noires de l'institutrice et, tout répué qu'il fut pour ses boutades humoristiques, il devint si bête que M^{me} Nogiand n'hésita pas à conclure que son frère était amoureux...

Très inquiète, elle s'en ouvrit à son mari, lequel répondit tranquillement cynique: « Bah! il n'aura pas de postérité, nos fils sont assurés d'avoir l'air! »

— Oui, mais elle a dix ans de moins et elle t'ont... au dernier vivant tout tenant...? Il faut empêcher ce mariage-là.

On peut abuser des plus nobles sentiments; l'amour maternel n'était pas resté une vertu chez la « petite sœur » du droguiste, il était devenu un egoïsme en commun ouquel il lui semblait légitime de sacrifier la justice et le bonheur des autres. Aussi se mit-elle aussitôt à l'œuvre:

Sans paraître remarquer le changement survenu dans l'attitude de son frère, elle redoubla de soins et de prévenances envers lui et excita ses enfants aux mêmes témoignages. Le pauvre oncle n'eût plus assez de genoux pour qu'on y montât, et ses yeux voyaient disparaître sous les baisers juvéniles la poudre dont, savamment, le coiffeur en estompa le rouge trop ardent.

Puis commença, très gradé, le procès de M^{me} Marécourt, quelques critiques, un peu de ridicule, avant de la déclarer tyrannique pour ses étourdes et intrigantes, en quête de rhumatismes à soigner moyennant héritage... Quis eais-je? La calomnie n'est jamais à court.

Dans l'azur où il planait, Alcide Lecoin fut quelque temps inaccessible aux insinuations perfides. Enfin, brusquement, il devina tout: la jalouse féroce de la mère qui se croyait frustrée, la haine en laquelle se changerait le pseudo-amour fraternel se changerait le pseudo-amour fraternel si tôt n'était que de la convoitise. Il eut aussitôt la conviction de l'inutilité de défendre M^{me} Marécourt et se sentit vaincu.

Le droguiste avait excité trop d'espérances pour que la lutte ne fût pas implacable et que, réussit-il à devenir l'époux de la charmante institutrice, leur bonheur à tous deux n'en fût pas compromis...

Peut-être aussi un quelque chose d'instinctif, lui dit-il, qu'ayant, dans sa jeunesse, refusé son cœur à l'amour, fondateur de races, il n'était que trop juste que sa vieillesse ne condamnât pas le docteur du dévouement conjugal et des affections désintéressées. La vie réserve d'amères déceptions à ceux qui espèrent, en étudiant les charges, ne garder que les joies d'ici-bas...

M^{me} Nogiand a été étonnée de la facilité de son triomphe et comme se conscience avait toujours été, en elle ce qui parlait le moins, sa satisfaction d'avoir brisé ces deux vies en est augmentée. Très tranquillement, elle a vu son frère se consoler par l'alcool de ses rêves évanouis, elle a même l'impression d'en conclure qu'il aurait fait un triste mari. Et je réponds qu'elle était fort indignée si on lui insinuait que l'héritage qu'elle a ainsi assuré à ses enfants est un bien mal acquis lequel ne peut leur porter bonheur.

JERAN D'ESTRÉLLES.

La Fête de Jeanne d'Arc

PARIS acclame Jeanne d'Arc

Bien que le temps ne les ait pas favorisées, les fêtes de Jeanne d'Arc ont revêtu cette année un éclat inaccoutumé. Tous les groupements patriotiques, dans une généreuse émulation, avaient tenu à honorer la vaillante Lorraine, et c'est dans un ordre parfait qu'à travers les rues bondamment pavées, ils sont allés, par milliers, porter leur tribut d'hommages aux différentes statues de la Libératrice.

LA LIQUE DES PATRIOTES

Les Ligueurs avaient répondu ou leur grand nombre à l'appel vibrant qui leur avait adressé leur chef, Paul Déroulède, qui, bien qu'encore souffrant, avait tenu à prendre place au premier rang du cortège. Les Ligueurs se sont rassemblés à 2 h. 15 devant la « Gloria Victis » du jardin des Tuileries.

Paul Déroulède était entouré de MM. Maurice Barrès, Maurice Sprouck, Puyssieux, députés; MM. Lavé, Mercet, Habert, Le Menet, Maurice Quentin, Quentin-Bauchart, Delavenna, conseillers municipaux; Lucien Faucher, Aulroy, etc... Le cortège s'est rendu d'abord place des Pyramides, où Paul Déroulède a déposé sur le monument de Jeanne d'Arc une couronne d'immortelles en s'écriant: « Gloire à Jeanne d'Arc! Vive la France! Tandis que les clairons et les tambours sonnaient et battaient aux champs, les drapeaux s'inclinaient.

De là, le cortège, par l'avenue de l'Opéra, la rue Auber, le boulevard Haussmann, a gagné la place Saint-Augustin. Là, Paul Déroulède et Maurice Barrès ont déposé au pied du monument une couronne d'immortelles et des gerbes de fleurs.

LES JEUNES GENS

Il y avait les représentants des associations de nos grandes écoles et de nos Facultés; les députés des lycées et des collèges ainsi que l'« Union des Amicales Catholiques », le « Patronage de Saint-Louis de Gonzague », le « Patronage de Notre-Dame de Lorette », etc.

Après avoir déposé des fleurs à la statue de la place Saint-Augustin, le cortège se dirigea vers la place de la Concorde. Il défila lentement devant la statue de chacun se découvrant.

Puis les manifestants gagnèrent la place des Pyramides où des fleurs sont déposées au pied de la statue de Jeanne d'Arc.

En dépit de la pluie les manifestants arrivèrent à la statue de Jeanne d'Arc de la place Saint-Marcel.

LE CORTÈGE DES ELUS DE PARIS

Répondant à l'appel des élus de Paris un grand nombre de Sociétés s'étant donné rendez-vous Place de la Concorde, à 10 heures, pour former un troisième cortège. En tête marchaient les sénateurs, députés et conseillers municipaux: MM. Daniel Le Roux, Tournade, Puyssieux, Conty, Sprouck, Denis, Laroche, etc.

M. commandant Driant, Dumont, Chasseigne-Goyon, d'Aramon, Duval-Arnauld, Guillard, Rollin, Fillard, Delavenna, de Puyssieux, Aucec, Mithouard, Quantin-Bauchart, Merlin, etc. Puis les étudiants libéraux et patriotes, jeunes républicains phéniciens, les groupes de l'Alliance française, les chorales catholiques, les foras de la Halle, les amis des retraites militaires, etc.

Le cortège fit un arrêt devant la statue de la rue des Pyramides, puis, lorsque les couronnes eurent été déposées, il reprit sa marche vers St-Augustin, aux sons de « Sambre-et-Meuse » et de la « Marche Lorraine ».

Devant la statue de Jeanne d'Arc la foule était énorme. Sous les acclamations, le cortège fit le tour de la place, et pendant que les élus de Paris se massaient face à la statue, les multiples joutes de la « Marche à l'Étendard » et l'« Hymne à Jeanne d'Arc ».

Des étudiants polonais vinrent déposer au pied de Jeanne une couronne de fleurs blanches, en psalmodiant à genoux une complainte.

Le défilé eut lieu ensuite. Chaque société déposa en passant sa couronne. Lorsque les derniers rangs se furent éloignés, l'Amiral Bismarck monta sur le piédestal et, d'une voix vibrante, s'écria: « Au nom de Paris, nous venons saluer Jeanne l'héroïne! Honneur à la vaillante Lorraine! Vive Jeanne d'Arc! »

La foule répéta longuement: « Vive Jeanne d'Arc! » et la cérémonie se termina par la « Marseillaise ».

A BREST

Une réunion organisée en l'honneur de Jeanne d'Arc a été interrompue par un groupe d'adversaires. Des bouclettes se sont produites. Différentes personnes, dont le commissaire de police, ont été blessées.

A ARRAS

Les fêtes de Jeanne d'Arc se déroulent dans un calme absolu. Le temps est pluvieux. De nombreuses maisons sont provisoirement fermées. La cérémonie la plus importante a eu lieu à la cathédrale, sous la présidence de Mgr. Labbé.

A MONTPELLIER

Une manifestation qui devait avoir lieu en l'honneur de Jeanne d'Arc ayant été interdite par la municipalité, le Comité constitutif s'est rendu ce matin devant une plaque commémorative placée sur la façade du lycée, et y a déposé une gerbe de fleurs. Les personnes présentes ont poussé le cri de: « Vive la France! »

VOIR LA SUITE EN SECONDE PAGE

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous recommandons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme chef suprême de la Patrie Française.

VOIR PLUS LOIN: LE CENTENAIRE DOZANAM A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE; LA FÊTE-SONGOURS DES ALPINS DE BROIX; LES COURSES DE LILLE.

L'Oncle à héritage

Celle qui m'a raconté un jour cette histoire d'autant que les larmes dans les yeux.

Ce matin-là on se levait, Alcide Lecoin sentait une petite douleur au coude gauche; il lui semblait que sa langue était un peu paléme et la glace du lavabo lui renvoyait l'image d'un gros homme, plus rouge qu'il n'est permis normalement de l'être.

— Ah! diable! se dit-il pris d'un effroi subit, serais-je un avertissement?

Il aspira fortement, étendit les bras et se secoua pour chasser à la fois l'alourdissement et les idées sombres, mais il n'y parvint guère. Une impression d'isolement qu'il ne connaissait pas les compléta. Plusieurs fois, il regarda sa montre pour voir si sa femme de ménage n'arriverait pas bientôt; puis, une heure d'avance, il ouvrit sa droguerie comme si cela devait hâter la venue de ses amis.

— Tant qu'on a de la santé... répondit-il végétalement.

La journée se passa du lever, Lecoin trouva son café mauvais, la maison triste et mal tenue, les clients exigeants, les employés peu dociles.

— Si je devenais malade, se dit le droguiste, comment tout cela marcherait-il? Après avoir travaillé pendant quarante ans, être arrivé à la fortune, quel sort serait le mien? La maison de santé ou l'exploitation à domicile par des mercenaires?

Boudaïna son regard rencontra un portrait de femme, vulgaire agrandissement photographique, mais qui rendait bien la bonté du visage encadré d'un modeste bonnet de dentelle: « Ma mère avait peut-être raison, murmura Lecoin.

Et dans sa mémoire repassèrent les impressions de jeunesse et d'âge mûr qu'il avait eues avec elle. Combien, tout en l'aimant beaucoup, il avait fait souffrir cette mère prévoyante et sage qui lui conseillait d'organiser définitivement sa vie. Il se souvenait des plaisanteries faciles par lesquelles il répondait aux propositions de mariage. Ah! il n'était pas si bête, lui, Alcide, de s'enchaîner à une péronnelle qui le mènerait par le bout du nez!

« Liberté, liberté cher! Seul bien de ma vie! » enjambait-il avec brio. Et une marmaille? Non, alors!

— J'ai ma petite sœur, elle me donnera des vœux, ils suffiront à mon bonheur. Tant d'autres choses concourraient à ce qu'il appelle son bonheur!... De guerre lasse, on le laisse s'enliser de plus en plus dans son égarement de matérialiste à qui tout réussissait... Il se crut heureux.

Mais à présent que, pour la première fois, la maladie semblait le guetter, le droguiste sentait s'évanouir tout ce sur quoi il comptait s'appuyer jusqu'au bout... — Je soupai chez Irène, ça me distrairait, résolut-il pour couper court à cette mélancolie... Hélas! il était trop profondément frappé pour que rien changeât ses impressions. M^{me} Nogiand, sa sœur, lui parut le soigner comme l'oncle à héritage à qui l'on passe tout en vue du bien à venir. Les grandes nièces familières, les petits neveux bruyants l'excédèrent.